Annexe 2

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT

CORPS DES DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS SANITAIRES, SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

Document de référence : Référentiel métier de directeur d'établissement social ou médico-social

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2,6

I – INFORMATIONS SUR L'ETABLISSEMENT

***Nom et raison sociale de l'établissement* :**

Foyer départemental de l'Enfance du Bas-Rhin

Adresse complète :

44 rue Stéphanie

67100 Strasbourg

Adresse site internet :

***Type d'établissement* :**

EHPAD ☐ Centre hospitalier ☐

Etablissement pour adultes en situation de handicap ☐
(À préciser ex : ESAT, MAS, FAM, etc.)…….....

Etablissement pour enfants en situation de handicap ☐
(À préciser ex : IME, IMPRO, etc.)…….....

Foyer de l'enfance : x
(À préciser : autonome ☐ **non autonome** : x

Etablissement à vocation sociale ☐
(À préciser ex : CHRS, CADA etc.) …….....

Au sein de la Direction de l'aide sociale à l'enfance de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), le foyer de l'enfance est acteur incontournable du dispositif d'accueil en protection de l'enfance, pour 226 enfants et jeunes, âgés de 0 à 21 ans. Il dispose d'une expertise dans l'évaluation des situations afin de proposer à l'ASE des projets pour l'enfant, visant notamment le retour en famille, l'orientation vers une structure d'accueil plus adaptée.

L'établissement, non doté de la personnalité morale, s'appuie sur les directions transversales de la collectivité européenne d'Alsace dans son fonctionnement quotidien tout en bénéficiant de délégations claires prenant en compte son statut d'établissement accueillant des enfants ainsi que les spécificités statutaires de la fonction publique hospitalière en matière de gestion des ressources humaines et du budget notamment.

Annexe 2

L'établissement assure sur l'ensemble du territoire Bas-Rhinois, l'accompagnement éducatif des jeunes et le travail avec les familles grâce à un dispositif diversifié : pouponnière, groupes d'internat, groupes de vie dans des maisons sur différents territoires, assistants familiaux, accueil de jour, placement à domicile et visites en présence d'un tiers.

Il est également doté de services transversaux : un pôle santé, une cuisine centrale, un atelier, un service finaliser et un service RH, un service Accueil usagers et qualité.

Direction commune ou autres coopérations (indiquer les établissements liés par convention, et les projets de regroupement):

La Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) a été créée au 1er janvier 2021 et réunit les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (plus de 6 000 agents).

Dans ce cadre, la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance rattachée à la Direction Générale Adjointe Solidarités coordonne la politique alsacienne de protection de l'enfance, ainsi que le pilotage de la Cité de l'enfance à Colmar et le Foyer de l'enfance de Strasbourg, dans une Harmonisation des missions d'accueil d'urgence.

Personnels présents au sein de l'établissement :

Effectif global au 1/01/2023 : …… 298 ETP

Dont :

- personnels administratifs et techniques :……..... 32 ETP

-personnels médicaux (tous statuts confondus) :……. ETP

-personnels soignants : …….. 92 ETP

-personnels sociaux et éducatifs :…….. 131 ETP

Organigramme joint en annexe

II – PRESENTATION DU POSTE

Intitulé du poste et missions attachées à ce poste :

« *Directeur adjoint du Foyer départemental de l'Enfance et de la Famille du Bas Rhin* **»**

Position dans l'organigramme de direction :

Le directeur adjoint est rattaché hiérarchiquement au directeur général de l'établissement. Il assure, sous sa responsabilité, le portage conjoint des projets et l'accompagnement au changement des professionnels dans le cadre des objectifs institutionnels et du plan de prévention et de protection de l'enfant alsacien:

- Recentrer l'établissement dans sa mission d'accueil d'urgence

- Adapter et ajuster ses prestations aux besoins spécifiques concernant plus particulièrement :

- l'accueil des jeunes enfants : co-pilotage d'un groupe de travail de la collectivité européenne d'Alsace sur les accueils de jour et participation à un groupe de travail sur le placement à domicile ; participation à l'expérimentation nationale PEGASE de suivi renforcé de santé des jeunes enfants.

- L'accueil des pré-adolescents et des adolescents dans une réorganisation du pole « Enfance-Adolescences » actuel

Cng-publications.D3S@sante.gouv.fr

- Renforcer l'association des familles et ce dès l'arrivée de l'enfant, avec la création en cours d'un service « famille », en lien avec un groupe de travail au sein de la collectivité européenne d'Alsace sur cette thématique.

-Améliorer les conditions de vie matérielles des enfants avec le démarrage de travaux architecturaux en septembre 2024 pour un cout de 24 millions d'euros

- Actualiser le projet d'établissement et préparer l'évaluation externe programmée en 2024

Dans ce contexte, le directeur adjoint :

- participe aux instances institutionnelles (Conseil d'Administration, CSE) et représente la Direction de l'Etablissement auprès des partenaires (réunions et groupes de travail des institutions partenaires).

- porte des projets transversaux.

- assure la continuité en l'absence du Chef d'Etablissement.

Le Directeur adjoint est garant pour les services qui lui seront confiés de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets de service dans leur dimension stratégique et fonctionnelle en lien les cadres éducatifs administratifs et logistiques de l'établissement. Il supervise aussi les projets des enfants en adéquation avec leurs besoins fondamentaux.

Expérience professionnelle appréciée :

Expérience en protection de l'enfance et dans le handicap ;

Expérience de management dans un établissement social ou médico-social ;

Connaissances particulières requises/prévues :

Connaissance des champs d'intervention de la protection de l'enfance et du fonctionnement d'un établissement public dans ce domaine ;

Cadre statutaire de la FPH ;

Finances publiques et organisation administrative ;

Domaines de la qualité et de la prévention des risques ;

Compétences professionnelles requises/prévues :

Conduite de projet et accompagnement au changement

Animation, coordination, motivation des équipes

Conduite du dialogue social et aptitude à la négociation

Maîtrise de la communication, Intelligence relationnelle, Ecoute et réactivité ;

Capacité d'adaptation ;

Créativité ;

Cng-publications.D3S@sante.gouv.fr

Annexe 2

Autres informations pratiques concernant le poste (*ex : poste faisant actuellement l'objet d'un intérim, absence de logement de fonction, etc.) :*

Arrivée du nouveau directeur général au 1er novembre 2023

Absence de logement de fonction

III - ORGANISATION DES ENTRETIENS DE RECRUTEMENT

Personne(s) à contacter (nom, prénom, tél [ligne directe], portable, E Mail) :

Monsieur Clément Metz, Directeur du foyer de l'enfance
Tel : 03 68 33 86 86
E Mail : clement.metz@alsace.eu

Renseignements relatifs aux modalités d'accès à l'établissement :
44 rue Stéphanie, 67 100 Strasbourg



Par la route : Autoroute A35

Par le train : Gare Centrale, Tram , Ligne de Bus C8